

DOLLAR
67,95 € US
+0,09

OR
292,70 \$US
+3,80

ARGENT
7,972 \$
+0,017

MONTRÉAL
3705,01
-35,76

TORONTO
7011,47
-53,41

NEW YORK
10394,89
+92,76

QUESTIONS D'ARGENT

AÉROPORT JEAN-LESAGE

Air Canada promet un rôle considérable

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

■ QUÉBEC — Enhardi par la bataille qui l'oppose à Onex, Air Canada promet de faire de l'aéroport Jean-Lesage une plaque tournante en matière de vols régionaux au Québec.

Le transporteur envisagerait aussi de coordonner les vols de ses filiales Air Nova et Air Alliance avec ceux d'Inter Canadien afin d'améliorer la fréquence des départs vers Montréal. Il songerait aussi à créer de nouvelles liaisons, notamment vers Boston.

C'est ce qu'aurait affirmé, hier, à huis clos la première vice-présidente d'Air Canada, Lise Fournel. M^{me} Fournel a rencontré un comité de députés ministériels créé pour évaluer les inquiétudes soulevées par la bataille du ciel que se livrent le transporteur national et Onex. La rencontre s'est déroulée dans un salon de l'Assemblée nationale.

Les membres du comité sont sortis rassurés de la réunion. Ils estiment avoir obtenu les garanties qu'ils espéraient concernant trois préoccupations majeures: les emplois, les dessertes régionales et l'utilisation du français à bord des appareils. Sur ce dernier point, Air Canada a décidé que ses filiales appliqueraient ses propres directives.

«On a aussi eu des assurances concernant le développement et la consolidation du siège social d'Air Ca-

nada à Montréal», a fait savoir la députée Rita Dionne-Marsolais.

Pour la région de Québec, «on a eu l'assurance que la capitale nationale constituerait la plaque tournante pour l'ensemble du service au Québec», a renchéri le député de La Peltrie, Michel Côté.

Air Canada aurait offert de travailler avec les députés et les intervenants régionaux pour développer ses services à partir de la capitale. Cette proposition pourrait rassurer l'Association des régions du Québec, qui s'inquiète de l'émergence d'un seul transporteur aérien national.

M^{me} Fournel n'a pas retourné les appels du SOLEIL, qui souhaitait obtenir des éclaircissements sur les intentions de son entreprise pour l'aéroport Jean-Lesage. Elle devrait préciser ses intentions en marge d'une al-

Voir PROMET en B 2 >

AUTRES TEXTES

- Le Bureau de la concurrence veut éviter un monopole Page B2
- Air Canada défend son offre à Ottawa Page B2



ARCHIVES LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE
Air Canada promet de faire de l'aéroport Jean-Lesage une plaque tournante pour ses vols régionaux.

Canadien admet que le temps et l'argent feront bientôt défaut

REG CURREN

Presse canadienne

■ CALGARY — Le temps — et l'argent — commencent à manquer aux Lignes aériennes Canadien International si l'on veut sauver le transporteur de Calgary, a déclaré, hier, le président de la compagnie, Kevin Benson.

Le transporteur, qui compte sur la proposition d'Onex d'acheter Canadien International et Air Canada et de fusionner les deux pour en faire un unique mégatransporteur canadien, a enregistré un bénéfice de 71,3 millions \$ au troisième trimestre.

Mais la mauvaise nouvelle est venue de la position de trésorerie de Canadien. L'ensemble des liquidités dont dispose la compagnie se ramène à un dérisoire 88 millions \$ — suffisamment pour faire fonctionner le transporteur pendant environ 10 jours si tous les autres revenus cessaient d'entrer.

Et la compagnie a perdu 54 millions \$ au cours des neuf premiers mois de 1999, ce qui laisse entrevoir une perte annuelle de plus de 100 millions \$.

«Je résumerai le trimestre en disant clairement qu'il y a eu des tendances positives qui se sont manifestées quant au rendement, a dit M. Benson au cours d'une conférence téléphonique pour discuter des résultats financiers. Mais le temps est notre ennemi.» La question n'est plus de vendre des sièges à un prix raisonnable, c'est d'en vendre suffisamment pour répondre aux besoins de trésorerie du transporteur, a-t-il ajouté.

Canadien entend les deux plus difficiles trimestres de l'année pour les transporteurs aériens, une période au cours de laquelle le volume des voyageurs diminue de façon dramatique par rapport à la haute saison estivale.

AMR, la société-mère d'American Airlines, qui contrôle 33 % de Cana-

dien, a accepté de reporter le paiement des frais de gestion qu'elle facture à Canadien, si nécessaire.

Don Ogden, un expert de l'industrie de l'aviation commerciale auprès de Goepel McDermid, à Vancouver, affirme que Canadien connaîtra une période difficile au cours des prochains mois avec des réserves de liquidités aussi faibles. Canadien pourrait entrer dans une période critique au premier trimestre de l'an 2000, prévient-il.

Le bénéfice au troisième trimestre était également nettement inférieur à celui de la période correspondante de l'année précédente, qui avait bondi par suite d'une grève chez le transporteur rival, Air Canada.

Selon M. Benson, les résultats de 1999 sont bons étant donné l'actuel climat d'incertitude qui sévit dans l'industrie. Mais, a-t-il ajouté, il est clair que l'industrie doit effectuer des changements dans la lignée du projet de fusion de 1,8 milliard \$ d'Onex.

M. Ogden a souligné que Canadien devra également affronter une hausse de 12 % de la capacité d'Air Canada, annoncée pour les mois d'hiver. Une telle mesure est susceptible d'entraîner des ventes de sièges, ce qui affectera encore davantage les recettes de Canadien.

Ce que fera le président du conseil d'Onex, Gerry Schwartz, la semaine prochaine, sera crucial, affirme M. Ogden. S'il améliore son offre aux actionnaires d'Air Canada, cela pourrait accroître ses chances de succès.

Canadien entend le semestre le plus difficile

Onex pourrait bonifier son offre, malgré la dragée toxique de Star

JAMES STEVENSON
Presse canadienne

■ TORONTO — La haute direction d'Onex s'est réunie hier pour concocter une nouvelle offre d'achat d'Air Canada, en dépit des 330 millions \$ d'indemnités qu'elle devrait verser advenant la défection du transporteur de l'Alliance Star.

Le cas échéant, Onex entend fusionner Air Canada et Canadien International et les intégrer à l'alliance Oneworld. American Airlines, partenaire d'Onex dans l'offre d'achat d'Air Canada, est l'un des principaux partenaires de Oneworld.

Dans des documents déposés, hier, auprès des différentes commissions de valeurs mobilières du pays, Air Canada indique que ses partenaires de l'Alliance Star, United Airlines et Lufthansa, exigeront une indemnité totale de 250 millions \$ advenant la défection du transporteur canadien au profit de Oneworld.

Bien qu'Air Canada soit l'un des membres fondateurs de l'Alliance Star, elle a conclu avec ses partenaires une entente d'exclusivité de 10 ans

prévoyant des amendes de 250 millions \$ la première année et de 37 millions \$ la dernière année.

En outre, Air Canada s'est engagée à verser à ses alliés une compensation de 84 millions \$ si elle ne réussit pas à mettre la main sur Canadien et à l'intégrer à l'Alliance Star.

En dépit de la dragée toxique concoctée par l'Alliance Star et qu'Onex contestera sans doute devant les tribunaux, la société d'investissement torontoise serait prête à bonifier son offre de 2 \$ par action — pour un total de 376 millions \$ — et à limiter le rôle d'American Airlines dans le cadre de la transaction.

De l'avis des observateurs, Onex devrait déposer sa nouvelle offre, aujourd'hui, en prévision de l'assemblée des actionnaires d'Air Canada

qui doit avoir lieu le 8 novembre.

«Je ne crois pas que, dans la perspective d'Onex, cela compromette la transaction, a commenté Doug Reid, professeur de stratégie d'affaires à l'Université Queen's de Kingston, en Ontario. C'est vraiment un test pour mesurer le sérieux d'Onex.»

M. Reid estime que les amendes prévues dans l'entente Star ne sont rien en comparaison des avantages qu'Onex pourrait tirer d'une situation monopolistique, une fois consommée la fusion des deux transporteurs canadiens.

Fred Lazar, professeur d'économie à l'Université York, croit que l'ampleur de la nouvelle offre permettra de savoir si American Airlines souhaite toujours être partie prenante de l'offre d'Onex.

«Si l'offre d'Onex n'est pas de 3 \$ supérieure à la proposition originale, ça veut dire ni plus ni moins qu'American lance la serviette.»

À 3 \$ l'action, soit 375 millions \$, une telle offre couperait les ailes à Air Canada et à ses partenaires, a soutenu M. Lazar.

«Si American estime que c'est ce que le transporteur vaut, elle n'hésitera pas à avancer l'argent.»

Un expert dit qu'Onex doit offrir 3 \$ de plus par action

Choix, Rendement, Liberté

« Je n'ai pas d'obligation à investir. Je n'ai que des intérêts! »

Investir n'est pas une obligation. En fait, c'est vos oignons. Mais si vous désirez faire fructifier votre portefeuille tout en conservant une possibilité de rachat en cas d'imprévu, offrez-vous une combinaison gagnante.

À la recherche de souplesse ?

L'épargne rachatable

- Épargne **encaissable en tout temps** sans frais ni pénalité.
- Rendement supérieur.
- Investissement **au comptant** ou par des **versements périodiques**, à votre choix.

Cette offre est d'une durée limitée.

À la recherche de rendement ?

Les Épargnes à terme indicelles

- Pour profiter de la croissance des **marchés boursiers** ou pour investir dans des titres internationaux, tout en **préservant votre capital à 100 %**.
- Deux options offertes:
 - Épargne à terme à rendement boursier.
 - Épargne à terme Gestion active.

www.desjardins.com
1 800 CAISSES

Le Bureau de la concurrence souhaite une participation étrangère plus importante

ANDREA HOKPINS
Reuters

■ OTTAWA — Le Bureau canadien de la concurrence a exhorté, hier, le gouvernement fédéral à permettre une présence étrangère plus large dans l'industrie aérienne nationale afin de contrer la probable émergence d'un monopole.

Évoquant des gestes qui pourraient radicalement changer l'industrie, actuellement sous contrôle canadien, le Bureau de la concurrence a expliqué au comité parlementaire sur les Transports que le Canada devrait permettre aux sociétés aériennes étrangères de transporter des passagers d'une ville canadienne à une autre via les États-Unis.

NOUVELLE CATÉGORIE

Le Bureau a estimé que le gouvernement devrait également envisager de permettre la création d'une nouvelle classe de transporteur aérien qui pourrait être détenu à l'étranger mais ne desservirait que le Canada.

Le commissaire du Bureau de la concurrence, Konrad Von Finckenstein, a aussi dit que le gouvernement pourrait relever de 25% à 49% la limite de propriété étrangère dans les transporteurs canadiens afin de donner aux sociétés en difficulté un meilleur accès aux capitaux étrangers.

En vertu de l'actuelle loi sur les transports, aucune de ces trois options n'est permise, mais le Bureau de la concurrence a jugé que les lois de-

vront changer si le Canada se retrouve avec un seul transporteur dominant.

Bien que von Finckenstein a dit que son rapport ne fait aucune référence à une tentative de fusion en particulier, il a demandé au ministre des Transports, David Collette, de considérer les nouvelles options si un transporteur dominant émerge.

« Il n'y a aucune garantie que les sociétés de vols nolisés et les transporteurs régionaux prennent assez d'expansion pour concurrencer une compagnie aérienne qui transporterait plus de 80% des passagers domestiques et compterait pour près de 90% des revenus nationaux », a dit von Finckenstein.

Il est actuellement possible pour un transporteur étranger de vendre deux billets — par exemple, de Toronto à Chicago et de Chicago à Vancouver — afin d'amener un passager de Toronto à Vancouver.

Mais les transporteurs ne peuvent vendre un seul billet à un prix réduit pour un tel vol.

En vertu de la deuxième proposition du Bureau de la concurrence, une nouvelle classe de transporteur aérien pourrait voir le jour, qui desservirait uniquement des aéroports canadiens. Cette société serait libre de toute restriction de propriété étrangère et de contrôle, qui limite actuellement à 25% la propriété étrangère dans les sociétés aériennes canadiennes.

Les recommandations du Bureau entrent en conflit direct avec les commentaires de Collette, qui a dit mardi au comité des Transports que les transporteurs aériens du pays doivent demeurer entre des mains canadiennes.

Le président d'Air Canada défend son offre devant un comité fédéral

ALEXANDRE SIROIS
Presse canadienne

■ OTTAWA — Le président et chef de la direction d'Air Canada a fait mousser, hier soir, l'offre de restructuration de l'industrie aérienne proposée par sa compagnie et expliqué aux députés fédéraux qu'il serait risqué de changer les règles du jeu.

Témoignant devant le comité permanent des transports de la Chambre des communes, Robert Milton a souligné l'importance de la loi en vertu de laquelle un seul actionnaire ne peut détenir plus de 10% des actions avec droit de vote d'Air Canada.

LA SITUATION A CHANGÉ

« La règle des 10% a été introduite alors qu'il y avait deux compagnies aériennes importantes, a-t-il dit. Elle assurait que leur contrôle soit largement distribué. Il est clair que nous faisons maintenant face à l'éventualité d'un seul transporteur aérien dominant, alors, la notion de concentration de la propriété devrait être encore plus alarmante pour le pays. »

Il a ainsi fait comprendre aux députés qu'il en allait de l'avenir de sa compagnie. « Si la règle des 10% est modifiée, Robert Milton fera beaucoup d'argent, a-t-il lancé. Les actionnaires aussi, car nous (Air Canada) devenons beaucoup plus accessibles et achetables. »

La veille, devant le comité, le ministre fédéral des transports David Collette s'était dit prêt à modifier la règle des 10%.

Un tel changement permettrait à l'entreprise Onex d'acheter et de fusionner Air Canada et Ca-

nadien International. L'offre d'Onex est appuyée par AMR, la société-mère d'American Airlines.

« Je ne crois pas qu'il soit approprié que vous opérerez dans les conditions actuelles, où les règles sont incroyablement peu claires », a indiqué M. Milton aux députés.

À l'issue de son témoignage, il a dit espérer que le gouvernement respecte la règle des 10%. Il a ensuite qualifié de « grande comédie » les événements entourant la restructuration de l'industrie aérienne.

Air Canada a fait connaître, le 19 octobre, sa contre-offre à la proposition d'Onex, soit le rachat de 35% de ses actions et l'acquisition de Canadien.

LES CINQ PRINCIPES

Le président d'Air Canada a, hier, fait mousser cette offre. Il a expliqué aux députés que l'achat éventuel de Canadien International par Air Canada « respecte et même surpasse dans plusieurs cas » les cinq principes énoncés par Ottawa et il en a fait la preuve point par point.

Il y a quelques semaines, M. Collette avait déclaré que cinq principes serviraient à évaluer les offres de restructuration de l'industrie aérienne.

M. Milton a premièrement affirmé que la proposition d'Air Canada protégeait les consommateurs parce que, notamment, elle pourra être examinée par le Bureau de la concurrence, contrairement à l'offre rivale d'Onex.

Il a ensuite expliqué que l'offre de son entreprise garantirait des services régionaux, respecterait les droits des employés, favoriserait la concurrence au sein de l'industrie et permettrait au futur transporteur de demeurer sous contrôle canadien.

PROMET Points marqués

Suite de la B1

locution qu'elle prononcera, aujourd'hui, devant la Chambre de commerce de Sainte-Foy.

Mais quelle valeur attacher aux garanties données par Air Canada alors que le transporteur est engagé dans une opération de charme? « Celle de la bonne foi des gens, répond Rita Dionne-Marsolais. Il n'y a aucune entreprise aujourd'hui qui aurait intérêt à nous induire en erreur. »

Pour l'anecdote, signalons que c'est le président d'Air Canada lui-même, Robert Milton, qui devait venir discuter avec les députés du Parti québécois. Mais le LearJet à bord duquel il devait voyager est resté cloué au sol pour des vérifications techniques.

Cette mesure de sécurité a été prise à la suite de l'écrasement qui a entraîné la mort de six personnes, dont le golfeur Payne Stewart, dans le Dakota du Sud, lundi.

Les quatre députés du comité rencontreront le président d'Onex, Gerald Schwartz, mardi prochain. Avec les éléments qu'ils auront en main, ils détermineront ensuite laquelle des deux offres, entre celle d'Air Canada et celle d'Onex, est la meilleure pour le Québec.

Jusqu'à présent, le gouvernement québécois ne s'est guère montré enthousiaste devant l'offre d'achat et de fusion d'Air Canada et de Canadien présentée par Onex. Avant la rencontre d'hier, le plan de restructuration de l'industrie dévoilé par Air Canada, qui prévoyait le rachat de Canadien, semblait plaire davantage. Il a indéniablement gagné des points, hier.

Cela dit, le gouvernement du Québec n'a rien à décider dans ce dossier. Le dernier mot reviendra aux actionnaires d'Air Canada et de Canadien.

EATON

Le gros lot au liquidateur

TORONTO (PC) — Tandis que les créanciers ordinaires (non garantis) d'Eaton auront de la chance s'ils touchent 50¢ par dollar, le groupe embauché pour liquider l'inventaire, lui, reçoit 78 millions \$.

C'est ce qu'on a pu apprendre, hier, à une réunion spéciale des créanciers.

Le syndicat de faillite Richter and Partners Inc. a révélé que la vente de liquidation menée avait rapporté 360 millions \$. Après déduction des dépenses, les recettes nettes se montent à 278 millions \$. La compagnie T. Eaton touche 200 millions \$ et l'entreprise de liquidateurs, dont le siège social se trouve aux États-Unis, 78 millions \$, soit 28% du produit net.

Un spécialiste en insolvabilité non impliqué dans la situation d'Eaton estime que c'est un très beau coup pour cette firme. « Il y a beaucoup de liquidateurs qui auraient été heureux de le faire pour 15% », a-t-il commenté.

JOHN RIVIERE
PRESIDENT
METAFIX INC.
CLIENT DE LA BDC DEPUIS 1989

Pour ceux qui développent
de nouvelles approches

Recycler, réduire et réutiliser: voilà la formule gagnante de Metafix depuis 1988. Aujourd'hui, Metafix aide l'industrie de la photo-image à réduire ses frais d'exploitation et à augmenter ses marges de profit en réduisant et en recyclant les produits chimiques utilisés dans ses opérations. Metafix réduit aussi le temps nécessaire à l'obtention de financement et de conseils d'experts en utilisant le service en ligne BDC Connex.

Vous cherchez à développer votre entreprise? Voyez la banque qui offre du financement non conventionnel, du capital de risque et des conseils en gestion. Composez le 1 888 INFO-BDC ou visitez notre site Web à l'adresse: www.bdc.ca

Banque de développement du Canada
EXCLUSIVEMENT AU SERVICE DES PME



ENFOUISSEMENT DES FILS

Bell ne partage pas l'intérêt de Vidéotron

HÉLÈNE BARIL
Le Soleil

QUÉBEC — Bell Canada n'est pas du tout enthousiaste à l'idée de partager avec Hydro-Québec la facture de l'enfouissement des fils en milieu urbain.

« Ça n'apparaît pas comme une solution prioritaire pour nous compte tenu des coûts élevés », a commenté, hier, Louis Arsenault, le porte-parole de la compagnie.

Dans son plan stratégique rendu public mardi, Hydro-Québec a fait connaître son intention de consacrer 100 millions \$ par année à un programme d'enfouissement financé en partie par la société d'État et en partie par des « partenaires » comme les câblodistributeurs et les compagnies de téléphone.

Mais Bell Canada n'a pas les mêmes préoccupations de sécurité qu'Hydro-Québec parce que le réseau téléphonique est très robuste, a expliqué M. Arsenault. Dans les pires moments de la tempête de verglas, en 1988, seulement 2 % des abonnés de Bell ont été privés de service, a-t-il rappelé.

« Nous sommes sensibles aux préoccupations d'Hydro, mais la réalité de Bell est différente », a dit Louis Arsenault.

Bell Canada se dit prête à discuter avec Hydro pour les développements à venir, mais ne voit pas la nécessité de réinvestir dans le réseau existant.

De son côté, Vidéotron se montre plus conciliante. « Nous enfouissons déjà beaucoup parce que c'est plus sécuritaire. Tous les fils de la technologie numérique l'ont été », a précisé le porte-parole Jean-Paul Galarneau.

Selon lui, les utilisateurs de poteaux ont intérêt à s'associer pour partager les coûts. L'expérience de Vidéotron au Saguenay n'aurait pas été possible si Bell n'avait pas participé financièrement à l'enfouissement des fils, a-t-il ajouté. « On collabore déjà avec Hydro sur plusieurs projets et on va continuer les discussions », a dit M. Galarneau.

Vidéotron paie des redevances à Hydro-Québec et Bell Canada pour utiliser les poteaux qui leur appartiennent. Hydro et Bell, de leur côté, partagent la propriété des poteaux.

C'est d'abord pour des raisons de sécurité qu'Hydro-Québec a décidé d'enfouir les fils électriques en zone urbaine. La société d'État se dit prête également à enfouir des parties de son réseau de distribution pour des raisons esthétiques, à la demande des municipalités et à condition que celles-ci assument 30 % des coûts.

Seulement 9,3 % du réseau de distribution d'Hydro-Québec est souterrain. La question de l'enfouissement a été remise à l'ordre du jour par la tempête de verglas, et Hydro avait commencé par dire non à ce projet à cause des coûts très élevés qui y sont associés.

Hydro-Québec ne fera plus de recherche pure

QUÉBEC (PC) — Hydro-Québec a décidé de se délester de la recherche pure et de concentrer ses activités sur le transport d'électricité.

Les ministres Jacques Brassard et Jean Rochon, respectivement responsable des Ressources naturelles et de la Recherche scientifique, ont indiqué, hier, avoir accepté le « recentrage des activités », décidé récemment par la direction de la société d'État.

« Hydro-Québec a décidé, avec raison, de recentrer ses activités sur les missions qui sont les siennes, c'est-à-dire la production, le transport et la distribution d'électricité.

« C'est dans ces secteurs-là qu'Hydro-Québec est une entreprise perfor-

mante et qu'elle a fait des gains, des progrès considérables en matière de recherche et développement. C'est une bonne décision », a déclaré le ministre Brassard, à l'Assemblée nationale, hier.

Le député libéral Henri-François Gauthier a dénoncé la volonté d'Hydro-Québec d'abandonner les grands projets de recherche dans lesquels elle était impliquée par l'entremise de l'Institut de recherche sur l'énergie du Québec, (IREQ).

Il a dit comprendre qu'elle abandonne le projet Tokamak sur la production d'énergie nucléaire puisque le gouvernement fédéral avait cessé toute contribution financière.

Les achats de Nortel ont sabré dans le bénéfice net de BCE

■ MONTREAL (PC) — BCE, société-mère de Bell Canada, a déclaré un bénéfice net de 123 millions \$ (19¢ par action) au troisième trimestre, comparativement à 3,7 milliards \$ (5,83 \$ par action) à la même période l'an dernier.

Le bénéfice du troisième trimestre comprend des charges spéciales nettes de 351 millions \$ principalement attribuables aux coûts liés aux acquisitions de Nortel, a indiqué la direction de BCE.

Exclusion faite de la contribution de Nortel Networks, le chiffre d'affaires de BCE a augmenté de 5 %, pour s'établir à 3,6 milliards \$ au troisième trimestre de 1999. Pour la période de neuf mois, il s'est accru de 6 % pour atteindre 10,5 milliards \$.

Au troisième trimestre, les produits d'exploitation de la filiale Bell Canada ont augmenté de 3 %, pour s'établir à 3,2 milliards \$, tandis que son bénéfice de référence grimpeait de 3 % également pour atteindre 349 millions \$.

Le groupe CGI et BCE Emergis a pour

sa part essuyé une perte de 2 millions \$, alors que Nortel Networks a enregistré un bénéfice de référence de 220 millions \$, en hausse de 65 % par rapport au troisième trimestre de 1998.

Comme depuis le 30 septembre la participation financière de BCE dans Nortel est passée de 51 à 39,6 %, les résultats de cette dernière ne sont plus publiés avec les autres résultats trimestriels de BCE.

BCE a laissé entendre par le passé qu'elle pourrait se départir de Nortel, ainsi que sa filiale Télélobe qu'elle juge insuffisamment rentables.

En dévoilant, hier, ces résultats, le chef de la direction Jean Monty a souligné que la stratégie de BCE consistait à rapprocher ses filiales de façon à passer d'une société de portefeuille

à une entreprise intégrée, tout en investissant dans des entreprises en croissance les 5 milliards \$ empochés avec la vente de 20 % de ses actions.

Ainsi, Bell a annoncé récemment son intention d'accroître sa participation à Aliant, la nouvelle société téléphonique qui dessert les provinces atlantiques. BCE investirait aussi de nouveau dans le groupe CGI et BCE Emergis.

EN CINQ GROUPES

Les activités de BCE sont structurées en cinq groupes: Bell Canada, CGI et BCE Emergis, BCE Media, Nortel Networks et Bell Canada International. Bell Canada comprend Bell Mobilité, Bell Nexxia, Bell ActiMedia, ainsi que les intérêts de Bell Canada dans Aliant, Manitoba Telecom Services (MTS), Télélobe et d'autres compagnies de téléphone canadiennes. Le groupe BCE Media se compose de nouveau dans le groupe CGI et BCE Emergis. Les activités de BCE sont structurées en cinq groupes: Bell Canada, CGI et BCE Emergis, BCE Media, Nortel Networks et Bell Canada International. Bell Canada comprend Bell Mobilité, Bell Nexxia, Bell ActiMedia, ainsi que les intérêts de Bell Canada dans Aliant, Manitoba Telecom Services (MTS), Télélobe et d'autres compagnies de téléphone canadiennes. Le groupe BCE Media se compose de nouveau dans le groupe CGI et BCE Emergis. Les activités de BCE sont structurées en cinq groupes: Bell Canada, CGI et BCE Emergis, BCE Media, Nortel Networks et Bell Canada International. Bell Canada comprend Bell Mobilité, Bell Nexxia, Bell ActiMedia, ainsi que les intérêts de Bell Canada dans Aliant, Manitoba Telecom Services (MTS), Télélobe et d'autres compagnies de téléphone canadiennes. Le groupe BCE Media se compose de nouveau dans le groupe CGI et BCE Emergis.

CGI réussit à hausser ses revenus pour une 23^e année consécutive

■ MONTREAL (PC) — Le Groupe CGI inc. a enregistré une progression de ses revenus de 90 % au cours de l'exercice 1999 et de 141 % de son bénéfice net.

Pour cette entreprise de services-conseils en technologies de l'information, 1999 ne fait pas exception. C'est la 23^e année consécutive que CGI enregistre une hausse de ses revenus.

Les revenus ont été de 1409,5 millions \$ par rapport à 741,0 millions \$ durant l'exercice précédent. Le bénéfice net s'est fixé à 83,8 millions \$ par rapport à 34,8 millions \$ il y a un an. Le bénéfice net par action a atteint 63 ¢ par action par rapport à 30 ¢ par action durant l'exercice 1998.

La marge bénéficiaire nette est pas-

sée à 5,9 % comparativement à 4,7 % durant l'exercice précédent.

La progression des revenus est attribuable à de nouveaux contrats d'impartition et d'intégration des systèmes, au Canada surtout, mais de plus en plus aux États-Unis et sur les marchés internationaux, ainsi qu'à des acquisitions au Canada et aux États-Unis.

Le président du conseil et chef de la direction de CGI, Serge Godin, a indiqué que le carnet de commandes était bien garni avec une majorité de contrats d'impartition à long terme. La

technologie axée sur le web représente actuelle 20 % du chiffre d'affaires annualisé de CGI, a ajouté M. Godin.

La position de CGI sur le marché américain a été renforcée par l'acquisition de DRT Systems International. CGI a l'intention de poursuivre sur cette lancée par des acquisitions et la réalisation de grands contrats.

Au cours du quatrième trimestre terminé le 30 septembre, les revenus ont progressé de 21 % à 394,0 millions \$ par rapport à 324,5 millions \$ au cours de la même période l'année dernière.

Le bénéfice net a augmenté de 40 % pour passer à 22,6 millions \$ ou 17 ¢ par action, par rapport à 16,1 millions \$ ou 13 ¢ par action, au cours du dernier trimestre de l'exercice 1998.

Optimiser votre portefeuille
par des **PLACEMENTS**
judicieux, malgré un
marché volatil

MONIQUE GUÉRETTE
CONSEILLÈRE EN ÉPARGNE COLLECTIVE

■ Pour une consultation gratuite

Communiquez avec moi
TÉL. : (418) 627-5777

On travaille dans votre intérêt

LE GROUPE OPTION RETRAITE
COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES
PLANIFICATEUR FINANCIER

En confiance avec
Michel Bell

SERVICES DE GESTION PRIVÉE
WOOD GUNDY
Une longueur d'avance
(418) 692-5059

Les Services de gestion privée Wood Gundy sont une division de Marchés mondiaux CIBC Inc. Membre FCPE

IMPECCABLE OU IMBATTABLE ? LE DÉBAT FAIT RAGE.

« Une œuvre d'art. »
GRAEME FLETCHER, CARGUIDE

« La Jaguar est à l'aise et merveilleusement relaxante à conduire. L'habitacle garni de bois et de cuir est superbe: le chic classique de Jaguar. »
JACOB RICHLER, NATIONAL POST

« ...la 4.0 a su enfilier virage après virage sans perdre un iota de son aplomb, avec une fluidité et une sérénité impeccables et réjouissantes. »
MARC LACHAPPELLE, LE MONDE DE L'AUTO



« Somptueuse, puissante et raffinée. »
ROAD & TRACK

« Aussi bonne qu'une BMW Série 5 pour ce qui est de coller à la route, et mieux pour ce qui est de choyer ses occupants. »
ROBERT CUMBERFORD, AUTOMOBILE MAGAZINE

La Jaguar S-TYPE est livrable immédiatement, à partir de 59 950 \$ ou à taux de location très attrayants. Voyez ce que vous en pensez vous-même, chez le concessionnaire Jaguar le plus près.

LA JAGUAR S-TYPE

L'ACCORD PARFAIT de L'ART et de la TECHNIQUE



Hausse du nombre des prestataires

OTTAWA (PC) — Le nombre de prestataires d'assurance-emploi a grimpé de 2,5% en août, a rapporté, hier, Statistique Canada.

Ils étaient 509 520 contre 496 920 en juillet.

Des augmentations ont été observées dans la plupart des provinces et des territoires, notamment au Québec où la hausse a été de 6,2%, soit la deuxième plus importante après celle enregistrée à Terre-Neuve (6,9%). En août, 179 250 Québécois touchaient des prestations d'assurance-emploi.

En Ontario, le nombre de bénéficiaires s'est accru de 5,3%, alors que l'on a noté des baisses au Nouveau-Brunswick, en Saskatchewan et en Alberta.

Le nombre de Canadiens inscrits à l'assurance-emploi en août était de 8,4% inférieur à celui de la même période de l'année précédente.

Le montant des prestations versées a augmenté de 2,7% en août, pour atteindre 646,4 millions \$ cependant que le nombre de demandes de prestation diminuait de 4,4% à 215 048.

La hausse a atteint 6,2% au Québec

Le gouvernement ne tiendra pas compte des recommandations du Vérificateur général

JULES RICHER
Presse canadienne

■ OTTAWA — Malgré les conseils du Vérificateur général Denis Desautels, le gouvernement Chrétien n'a pas l'intention de modifier sa gestion du colossal surplus de la caisse de l'assurance-emploi.

L'excédent que dégage le régime continuera à aller dans les goussets du gouvernement, a fait comprendre, hier, le ministre des Finances, Paul Martin. Mais, consolation pour les travailleurs, ceux-ci devraient bénéficier d'une nouvelle baisse des cotisations de l'assurance-emploi l'an prochain, réduction que M. Martin n'a pas voulu quantifier.

Dans un commentaire inclus dans la présentation des comptes publics du Canada, mardi, le Vérificateur général Desautels rappelle que le surplus du régime, accumulé depuis le début des années 1990, atteint maintenant

21 milliards \$. En 1999 seulement, il a grossi de 7,3 milliards \$.

M. Desautels est d'avis qu'Ottawa devrait s'inspirer des conclusions de son propre actuaire en chef et limiter le surplus à 10 ou 15 milliards \$.

Précisons que l'excédent de 21 milliards \$ n'existe que sur papier. Cet argent est allé directement dans les coffres du gouvernement fédéral, qui s'en est servi pour éponger ses dépenses.

Et c'est ce que le ministre Martin a tenu bon de rappeler, hier. L'avis de l'actuaire en chef, a-t-il dit, n'est pas la seule considération que le gouver-

nement a retenu pour gérer le surplus. Il a fallu tenir compte, selon lui, « des besoins financiers du pays, des besoins pour les réductions d'impôt, des besoins pour les investissements dans la santé et dans l'éducation et de la nécessité de réduire les primes aussi bien que d'offrir aux Canadiens d'excellentes prestations. » En d'autres termes, Ottawa avait bien d'autres priorités en tête à l'égard de l'utilisation de l'excédent.

M. Martin s'est défendu encore davantage en soutenant que les cotisations au régime n'avaient pas cessé de baisser au cours des dernières années. Depuis que les libéraux ont pris le pouvoir, les cotisations ont diminué de 3,07 \$ à 2,55 \$ par 100 \$ de gains assurables.

« C'est une baisse de 52 cents. C'est la baisse la plus forte dans l'histoire du compte de l'assurance-emploi », a souligné le ministre des Finances.

« Cela démontre ce qu'on a fait dans le passé et c'est notre intention certainement de continuer. À chaque année, on les a baissées », a-t-il expliqué, laissant entendre ainsi que les cotisations baisseraient une fois de plus l'année prochaine.

L'opposition aux Communes n'a pas apprécié les positions de M. Martin. Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, y voit un « vol qualifié ».

« Il y a des travailleurs qui paient trop de cotisations et des prestataires qui devraient avoir droit aux prestations et qui n'y ont pas droit. C'est ni plus ni moins du vol qualifié », a-t-il affirmé.

Les syndicats, les partis d'opposition et certaines chambres de commerce réclament depuis plusieurs années déjà une baisse substantielle des cotisations du régime et une amélioration des prestations. Jusqu'à maintenant, le gouvernement Chrétien a fait la sourde oreille à ces demandes.

LE LOYER DE L'ARGENT

28-10-99 Institutions	Comptes d'épargne		Dépôts à court terme (rachetables à échéance)					Certificats de placement garanti (int. semestriel)				Hypothèques			
	Sans chèques	Intérêt quotidien	30-59 jours	60-89 jours	90-119 jours	120-149 jours	150-179 jours	Dépôt min. (\$)	1 an	3 ans	5 ans	1 an	2 ans	3 ans	5 ans
Banque CIBC 27-10			+3,00	3,00	3,25	3,25	3,25	1000	4,225	5,125	5,475	7,35	7,85	8,05	8,25
Banque HSBC Canada 13-10	0,25	0,25	+3,00	3,00	3,00	3,00	3,00	1000	4,475	5,375	5,725	7,35	7,85	8,05	8,25
Banque Laurentienne 27-10			2,75	2,75	3,00	3,00	3,00	1000	3,80	4,75	5,10	6,95	7,60	7,80	8,00
Banque de Montréal 27-10			2,75	2,75	3,00	3,00	3,00	**1000	4,05	5,00	5,35	7,35	7,85	8,05	8,25
Banque Nationale 27-10	0,02	0,02	2,75	2,75	3,00	3,00	3,00	**1000	4,50	6,00	6,25	7,35	7,85	8,05	8,25
Banque Scotia 27-10		0,25	2,75	2,75	3,00	3,00	3,00	1000	4,225	5,125	5,475	7,35	7,85	8,05	8,25
Banque Royale 27-10	0,10 à 0,15	0,10 à 0,25	2,75	2,75	3,00	3,00	3,00	500	4,05	5,00	5,35	7,35	7,85	8,05	8,25
Banque Toronto-Dominion 13-10		0,20	2,75	2,75	3,00	3,00	3,00	500	3,925	4,875	5,225	6,95	7,60	7,80	8,00
Caisses populaires 27-10	0,15	0,15	3,00	3,00	3,25	3,25	3,25	**1000	4,35	5,25	5,60	7,35	7,85	8,05	8,25
Canada-Vie 27-10			2,75	2,75	2,75	2,75	2,75								
Clarica (La Mutuelle) 27-10			++2,75	3,00	3,00	3,45	3,45	**1000	4,45	5,25	5,50	7,35	7,85	8,05	8,25
Fiducie Sun Life 22-10			4,00	4,125	4,125	4,25	4,25	1000	4,875	5,875	6,15	7,35	7,85	8,05	8,25
MFQ Vie 25-10		1,00	(2)3,00	3,00	3,25	3,25	3,25	**500	4,50	5,375	5,75	7,35	7,85	8,05	8,25
Placements Québec (1) 25-10								**1000	5,00	5,65	6,00				
Promutuel Capital 22-10			+3,15	3,15	3,40	3,40	3,40	++	4,25	5,15	5,50	7,35	7,85	8,05	8,25
SSQ Vie 27-10								400	4,65	5,55	5,80	7,35	7,85	8,05	8,25
Trust Général 27-10	0,02	0,02	3,00	3,00	3,25	3,25	3,25	**1000	4,50	6,00	6,25	7,35	7,85	8,05	8,25
Trust Royal 27-10		0,15	3,00	3,00	3,25	3,25	3,25	1000	4,35	5,25	5,60	7,35	7,85	8,05	8,25

Les taux en vigueur sont ceux que nous ont fournis les institutions financières au moment de la préparation de ce tableau. Ils sont donc sujets à révision.
* : non rachetables ; ** : intérêt annuel ; + : dépôt minimal de 5000 \$; ++ : dépôt minimal de 10 000 \$; (1) obligation à terme à taux fixe ; (2) dépôt min. 2500 \$.

Compilation: Louise Voyer

TABLEAU LE SOLEIL

MEILLEURS TAUX HYPOTHÉCAIRES DU JOUR

1 AN	3 ANS
6,77%	7,05%
5 ans	10 ans
7,25%	7,80%

SERVICES GRATUITS
(418) 622-7685
(7 jours/sem)

MULTIPRÊTS
HYPOTHÉCAIRES

1-800-798-PRET
www.multi-prêts.com

Vous cherchez à conquérir de nouveaux sommets en devenant un investisseur autonome?



Avec l'assistance de TD Waterhouse, vous aurez la situation bien en main.

Pour atteindre vos objectifs financiers lorsque vous gérez vous-même vos placements, vous devez être bien épaulé. Avec TD Waterhouse, autrefois Services d'investissement Ligne Verte, vous bénéficiez de l'assistance du plus important courtier à escompte du pays :

- des représentants spécialement formés pour exécuter vos ordres au téléphone 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, ou en personne dans l'un de nos bureaux;
- des spécialistes en fonds communs de placement, obligations et options pour vous guider dans votre choix;



- des séminaires gratuits sur les investissements pour vous aider à prendre des décisions éclairées.

De plus, TD Waterhouse met à votre disposition des outils technologiques de pointe pour placer vos ordres 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et accéder à de précieux renseignements en matière d'investissement.

Bref, vous avez sous la main toute l'assistance qu'il vous faut pour être maître de vos placements, tout en économisant jusqu'à 88%* sur les commissions exigées par les courtiers traditionnels. Communiquez avec nous dès aujourd'hui à l'un de nos bureaux ou visitez notre site Web.

Services d'investissement
TD WATERHOUSE

Investissez seul. Mais pas tout seul.

Montréal 1 800 363-1171 • Laval 1 800 451-1647 • Québec 1 800 363-1531 www.tdwaterhouse.ca/fr

*Selon un sondage mené auprès d'importantes firmes de courtage en mai 1998. **Selon une étude publiée dans le magazine Canadian Business, le 24 septembre 1999. Services d'investissement TD Waterhouse (Canada) Inc. est une filiale de TD Waterhouse Group, Inc., lui-même filiale de la Banque TD. Membre FCPE.



ENTREPRISES

□ **Transat A.T.**, société-mère d'Air Transat, a obtenu l'approbation de la Bourse de Montréal et de la bourse de Toronto afin de prolonger son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Dès demain, Transat sera autorisée à racheter de temps à autre, pendant une période d'un an et selon qu'elle le juge à propos, un nombre additionnel de 2,7 millions d'actions ordinaires.

□ Pour le troisième trimestre terminé le 24 septembre, **Sico** a enregistré un bénéfice net record de 3,1 millions \$ (60 ¢ par action), soit une hausse de 25,7 % par rapport aux 2,4 millions \$ (48 ¢ par action) déclarés un an plus tôt. Le chiffre d'affaires a cependant connu une baisse de 1 %, glissant de 54,1 à 53,6 millions \$. Les neuf premiers mois ont rapporté un profit net de 8,4 millions \$ (1,64 \$ par action), soit une croissance de 33,3 % sur le bénéfice net de 6,33 millions \$ (1,24 \$ par action). Le chiffre d'affaires des neuf premiers mois a baissé de 2,1 % à 170,2 millions \$.

□ Pour le troisième trimestre terminé le 25 septembre, **Domco** a enregistré un bénéfice net record de 4,9 millions \$ (25 ¢ par action), soit une hausse de 9,7 % par rapport aux 4,88 millions \$ (23 ¢ par action) déclarés un an plus tôt. Le chiffre d'affaires a progressé de 92,5 à 155,1 millions \$. Les neuf premiers mois de l'exercice ont rapporté un profit net de 13,7 millions \$ (69 ¢ par action), comparativement à 12,8 millions \$ (74 ¢ par action) un an plus tôt. Le chiffre d'affaires est alors passé de 266,7 à 336,1 millions \$.

□ Pour le troisième trimestre de l'exercice, **Logistec** a enregistré un bénéfice net de 2,39

millions \$ (37 ¢ par action), en baisse par rapport aux 2,67 millions \$ (41 ¢ par action) déclarés un an plus tôt. Le chiffre d'affaires est resté sensiblement le même, soit 49,3 millions \$ au lieu des 49,5 millions \$ du même trimestre de l'an dernier. Les neuf premiers mois de l'exercice ont connu une hausse de 14,3 % du profit net. Il est passé de 3,89 à 4,44 millions \$ (60 ¢ contre 69 ¢ par action). Les revenus ont crû de 5,8 % au cours de cette période, passant de 116 à 123 millions \$.

□ Pour le troisième trimestre terminé le 30 septembre, la Société minière **Louvem** a enregistré un bénéfice net de 219 058 \$ (1 ¢ par action), en baisse par rapport 647 086 \$ (2 ¢ par action) déclarés un an plus tôt. Le chiffre d'affaires n'a pratiquement pas bougé à 2,8 millions \$. Les neuf premiers mois de l'exercice ont rapporté un profit net de 65 482 \$, alors qu'il s'était élevé à 790 895 \$ (3 ¢ par action) un an plus tôt. Le chiffre d'affaires des neuf premiers mois de l'exercice a connu une légère baisse, glissant de 7,06 à 6,96 millions \$.

□ **Nexfor** entreprendra au cours du premier trimestre de l'an 2000 la construction aux États-Unis d'une nouvelle usine de panneaux à copeaux orientés d'une valeur de 120 millions \$ US. La société n'a révélé aucun détail sur l'emplacement de cette usine dont la capacité sera de 500 millions de pieds carrés. Selon la direction de la société, la demande de ce matériau de construction a augmenté de plus de 12 % en moyenne annuelle depuis 1991, délogeant ainsi le contre-plaqué dans la construction de maisons unifamiliales. Nexfor exploite des usines à Val-d'Or et La Sarre, ainsi qu'aux États-Unis et en Écosse.

Axcan dénonce les provinces qui retardent l'accès à ses produits

■ **MONTRÉAL (PC)** — Le président d'Axcan Pharma, M. Léon Gosselin, a dénoncé, hier, les provinces qui restreignent l'accès aux nouveaux médicaments en retardant leur inscription sur la liste des médicaments remboursables par le régime public.

Cette situation affecte les patients et les entreprises pharmaceutiques comme Axcan Pharma, a affirmé M. Gosselin hier, dans le cadre d'un discours devant l'Association des MBA du Québec.

« Il y a des provinces qui ont comme politique de retarder systématiquement l'inclusion du remboursement de ces médicaments-là, pour pallier l'effet de tels remboursements sur le budget de l'année en cours », a-t-il soutenu en entrevue, après son allocution.

Selon lui, les gouvernements provinciaux oublient que les nouveaux médicaments peuvent contribuer à la réduction des taux d'hospitalisation et des coûts associés aux soins de la population, permettant ainsi de réaliser des économies budgétaires considérables à moyen terme.

M. Gosselin a visé plus particulièrement l'Ontario et la Saskatchewan.

« Nous avons un produit qui a été approuvé en 1996 pour la cirrhose biliaire primitive, mais il a fallu attendre jusqu'à cette année-ci pour que l'Ontario ait un remboursement pour ces patients-là, malgré le fait que ce soit une maladie mortelle, et malgré le fait qu'il ait été démontré que le médicament prolonge réellement la vie », a-t-il raconté.

« Il n'y a pas de raisons qu'un médicament ne soit pas en vente partout au Canada, après être passé à travers tout le processus d'approbation », a-t-il indiqué.

RECRUTEMENT DIFFICILE

M. Gosselin a également abordé hier la question des difficultés de recrutement pour les sociétés pharmaceutiques au Québec.

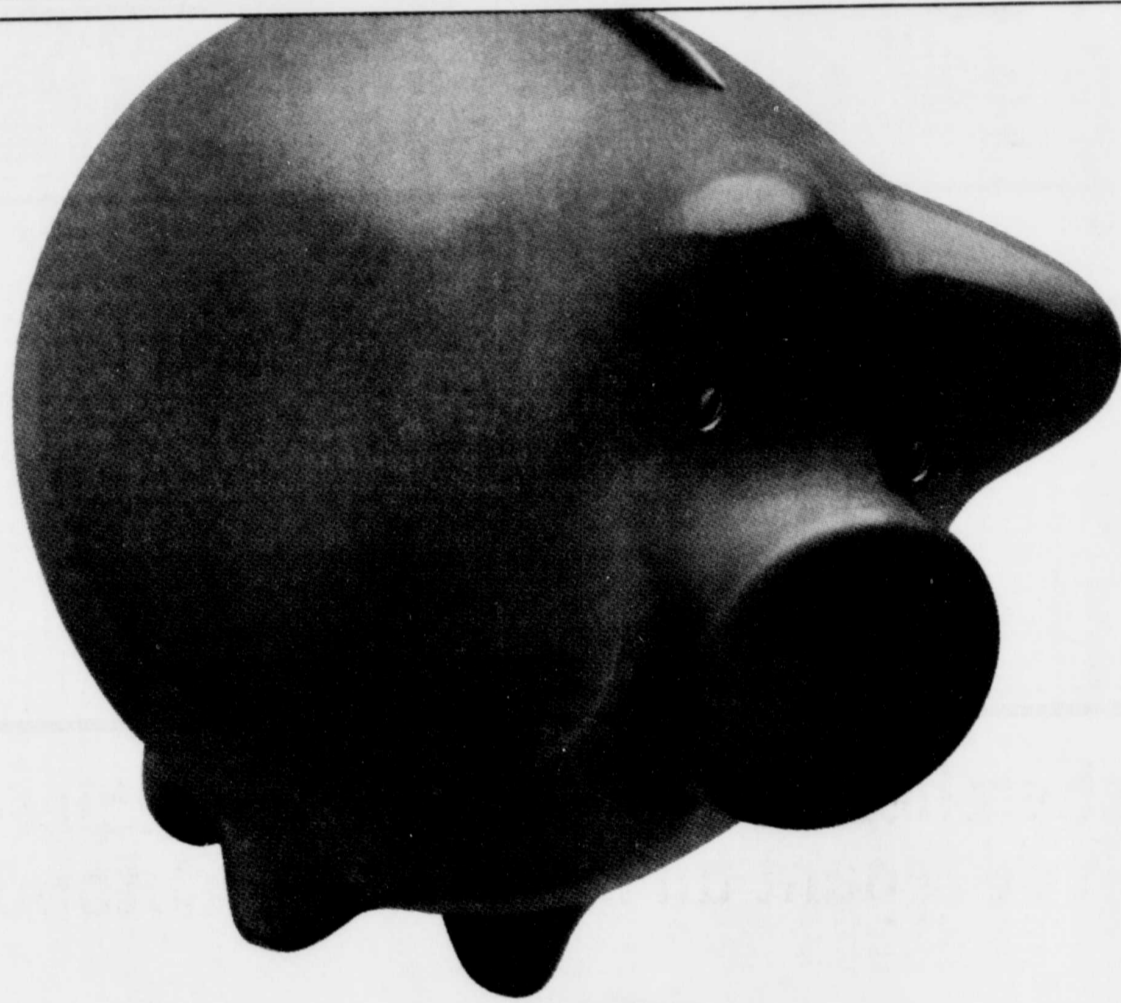
« Il n'y a rien de plus frustrant que d'avoir un projet intéressant, et de ne pas avoir la main-d'oeuvre pour le mettre en oeuvre », a-t-il dit.

Il a suggéré d'augmenter le nombre d'étudiants au niveau de la maîtrise et du doctorat, et de favoriser le système coopératif, qui permet aux étudiants de déléguer les banes de l'université pour effectuer des stages dans l'entreprise.

M. Gosselin a cependant surtout blâmé les taux élevés d'imposition au Québec, qui encouragent bien des jeunes finissants à s'exiler aux États-Unis. « Si je trouve un scientifique en Italie, il pourra bénéficier d'un dégrèvement fiscal de cinq ans, tandis que le Québécois devra payer de l'impôt comme tout le monde », a-t-il déploré.

M. Gosselin a finalement pris pour cible l'industrie des médicaments alternatifs, ou médicaments naturels, qui représente une concurrence de plus en plus importante pour l'industrie pharmaceutique.

Il a dénoncé la publicité à outrance sur les bienfaits de ces « huiles de perlimpinpin », des produits qui n'ont pas à se soumettre au long et sévère processus qui mène à l'approbation des nouveaux médicaments.



LES TAUX MONTENT À PLACEMENTS QUÉBEC

JUSQU'À
8%
la dixième année

LES OBLIGATIONS **SÉCURI +** DU QUÉBEC

TAUX À LA HAUSSE
5,75%
la première année avec le boni REER de 1 % !

- Encaissables aux six mois sans pénalité.
- Taux garanti pour les 18 premiers mois.

TAUX À LA HAUSSE
6,00%
la première année avec le boni REER de 1 % !

LES OBLIGATIONS À TERME DU QUÉBEC À TAUX PROGRESSIF

1 ^e année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année	6 ^e année	7 ^e année	8 ^e année	9 ^e année	10 ^e année
5,00 %	5,40 %	5,80 %	6,00 %	6,00 %	6,50 %	6,75 %	7,00 %	7,50 %	8,00 %

- Encaissables chaque année, sans pénalité.

1 800 463-5229



PLACEMENTS
QUÉBEC

Québec

Vous n'avez qu'à composer le 521-5229 pour la région de Québec ou le 1 800 463-5229 (sans frais) du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et tous les samedis d'octobre et de novembre, de 10 h à 16 h. Téléphonnez-nous dès aujourd'hui pour investir en toute sécurité.

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Le ministre des Finances peut modifier les taux qui seront offerts sur les prochaines émissions.



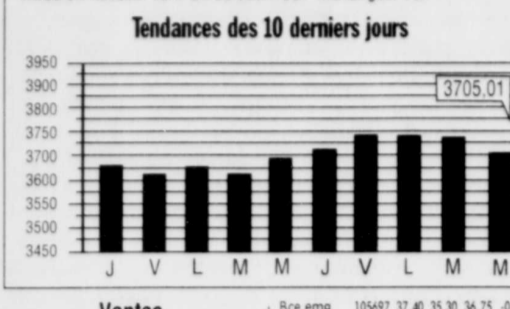
LE MARCHÉ BOURSIER

La valeur des titres est exprimée en dollars. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote; le j précède le symbole d'une compagnie junior à la Bourse de Montréal; fa action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne; p ou o = actions assujetties à des règlements; pr = privilégiées; r = actions privilégiées dernier dividende pas encore versé; u = unité de capital-actions; v = dividende variable; wt ou w = bon de souscription (warrant); z = lot brisé.

Montréal

XXM

Indice des valeurs industrielles: 3705,01 en baisse de 35,76.
Volume des transactions: 10,3 millions d'actions.
Titres en hausse: 124. En baisse: 166. Inchangés: 75.



Tendances des 10 derniers jours

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm. Chang.
Adx	2250	305	290	3,05 +0,50
Alcan	3000	132	010	010 -0,36
Alstml	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp2	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp3	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp4	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp5	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp6	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp7	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp8	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp9	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp10	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp11	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp12	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp13	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp14	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp15	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp16	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp17	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp18	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp19	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp20	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp21	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp22	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp23	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp24	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp25	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp26	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp27	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp28	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp29	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp30	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp31	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp32	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp33	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp34	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp35	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp36	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp37	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp38	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp39	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp40	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp41	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp42	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp43	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp44	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp45	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp46	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp47	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp48	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp49	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp50	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp51	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp52	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp53	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp54	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp55	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp56	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp57	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp58	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp59	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp60	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp61	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp62	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp63	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp64	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp65	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp66	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp67	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp68	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp69	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp70	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp71	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp72	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp73	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp74	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp75	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp76	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp77	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp78	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp79	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp80	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp81	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp82	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp83	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp84	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp85	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp86	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp87	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp88	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp89	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp90	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp91	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp92	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp93	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp94	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp95	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp96	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp97	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp98	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp99	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp100	1830	4915	18	4915 +0,15

C

Bomb a	5700	25,00	24,00	-0,15
Bomb b	2875	25,00	24,00	-0,15
Bomb c	3375	3,25	3,25	0,00
ibrex	5500	0,05	0,05	0,00
ibrexu	5500	0,30	0,30	+0,02

D

C-mac	14422	41,75	40,45	-1,30
Caec inc	51500	7,95	7,90	-0,05
caec inc b	2486	14,00	13,70	-0,30
caec inc c	34872	25,00	25,00	0,00
Cfin	100	62,25	62,25	0,00
Cfin b	1720	20,30	20,30	0,00
Cfin c	7250	3,50	3,50	0,00
Colibri	35900	0,13	0,13	+0,01
Colibri a	35900	0,13	0,13	+0,01
Colibri b	35900	0,13	0,13	+0,01
Colibri c	35900	0,13	0,13	+0,01
Comco	3000	4,40	4,40	0,00
Comco a	3000	4,40	4,40	0,00
Comco b	3000	4,40	4,40	0,00
Comco c	3000	4,40	4,40	0,00
Comco d	3000	4,40	4,40	0,00
Comco e	3000	4,40	4,40	0,00
Comco f	3000	4,40	4,40	0,00
Comco g	3000	4,40	4,40	0,00
Comco h	3000	4,40	4,40	0,00
Comco i	3000	4,40	4,40	0,00
Comco j	3000	4,40	4,40	0,00
Comco k	3000	4,40	4,40	0,00
Comco l	3000	4,40	4,40	0,00
Comco m	3000	4,40	4,40	0,00
Comco n	3000	4,40	4,40	0,00
Comco o	3000	4,40	4,40	0,00
Comco p	3000	4,40	4,40	0,00
Comco q	3000	4,40	4,40	0,00
Comco r	3000	4,40	4,40	0,00
Comco s	3000	4,40	4,40	0,00
Comco t	3000	4,40	4,40	0,00
Comco u	3000	4,40	4,40	0,00
Comco v	3000	4,40	4,40	0,00
Comco w	3000	4,40	4,40	0,00
Comco x	3000	4,40	4,40	0,00
Comco y	3000	4,40	4,40	0,00
Comco z	3000	4,40	4,40	0,00

E

Adx	2250	305	290	3,05 +0,50
Alcan	3000	132	010	010 -0,36
Alstml	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp2	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp3	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp4	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp5	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp6	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp7	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp8	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp9	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp10	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp11	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp12	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp13	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp14	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp15	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp16	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp17	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp18	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp19	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp20	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp21	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp22	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp23	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp24	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp25	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp26	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp27	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp28	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp29	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp30	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp31	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp32	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp33	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp34	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp35	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp36	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp37	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp38	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp39	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp40	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp41	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp42	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp43	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp44	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp45	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp46	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp47	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp48	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp49	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp50	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp51	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp52	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp53	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp54	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp55	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp56	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp57	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp58	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp59	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp60	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp61	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp62	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp63	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp64	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp65	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp66	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp67	1830	4915	18	4915 +0,15
Alstml rcp68	1830	4915	18	491

LE MARCHÉ BOURSIER

Fonds communs de placement

Prix de fonds de placement obtenus de Fundata Canada Inc. à 17h30. Les prix rapportés sont ceux de la valeur de l'actif net par action (VANPA) au dernier calcul de l'unité, et sont fournis à titre d'information seulement. La confirmation des prix d'achat ou de vente des unités de fonds de placement est obtenue du fonds, n. pas de frais de vente, g. frais de rachat, o. frais prélevés à l'achat ou au rachat, y. VANPA différée, n. non disponible pour achat, argent US, x. dividende, m. actual minimum de 1500 unités. (*) non-membre de l'institut des fonds de placement du Canada.

Table listing various mutual funds with columns for fund name, category, and price. Includes sections like 'Fonds communs de placement', 'Fonds d'actions européennes', and 'Fonds d'actions américaines'.

Table listing various mutual funds with columns for fund name, category, and price. Includes sections like 'Fonds d'actions américaines', 'Fonds d'actions internationales', and 'Fonds d'actions émergentes'.

Table listing various mutual funds with columns for fund name, category, and price. Includes sections like 'Fonds d'actions émergentes', 'Fonds d'actions internationales', and 'Fonds d'actions américaines'.

Advertisement for Banque Nationale featuring the headline 'Êtes-vous mûr pour du rendement?' and large percentage graphics: 10,7%, 17,7%, and 15,4%. Includes contact information: 1 888 270-3941, www.invest.com, and 'Un bon placement n'est jamais le fruit du hasard'.

Voir FONDS en B12

Toronto

Suite de TORONTO

Ventes

Table listing various stock market indices and their performance, including S&P 500, Nikkei, and Toronto 300.

T à Z

Table listing individual stock symbols and their current prices.

Table listing individual stock symbols and their current prices, continuing from the previous table.

Table listing individual stock symbols and their current prices, continuing from the previous table.

Table listing individual stock symbols and their current prices, continuing from the previous table.

Table listing individual stock symbols and their current prices, continuing from the previous table.

Table listing individual stock symbols and their current prices, continuing from the previous table.

Table listing individual stock symbols and their current prices, continuing from the previous table.

Important rappel de Bell Canada à ses clients d'affaires concernant l'an 2000

Bell Canada tient à rappeler à ses clients d'affaires qui n'ont pas encore vérifié la conformité à l'an 2000 de leur équipement de télécommunications d'affaires, de le faire aussitôt que possible.

visiter notre site Web à l'adresse : www.bell.ca/an2000

Titres au comptoir

Table listing over-the-counter stock prices and market data.

Dividendes

Table listing dividend payments for various companies.

Bénéfices

Table listing profit data for various companies.

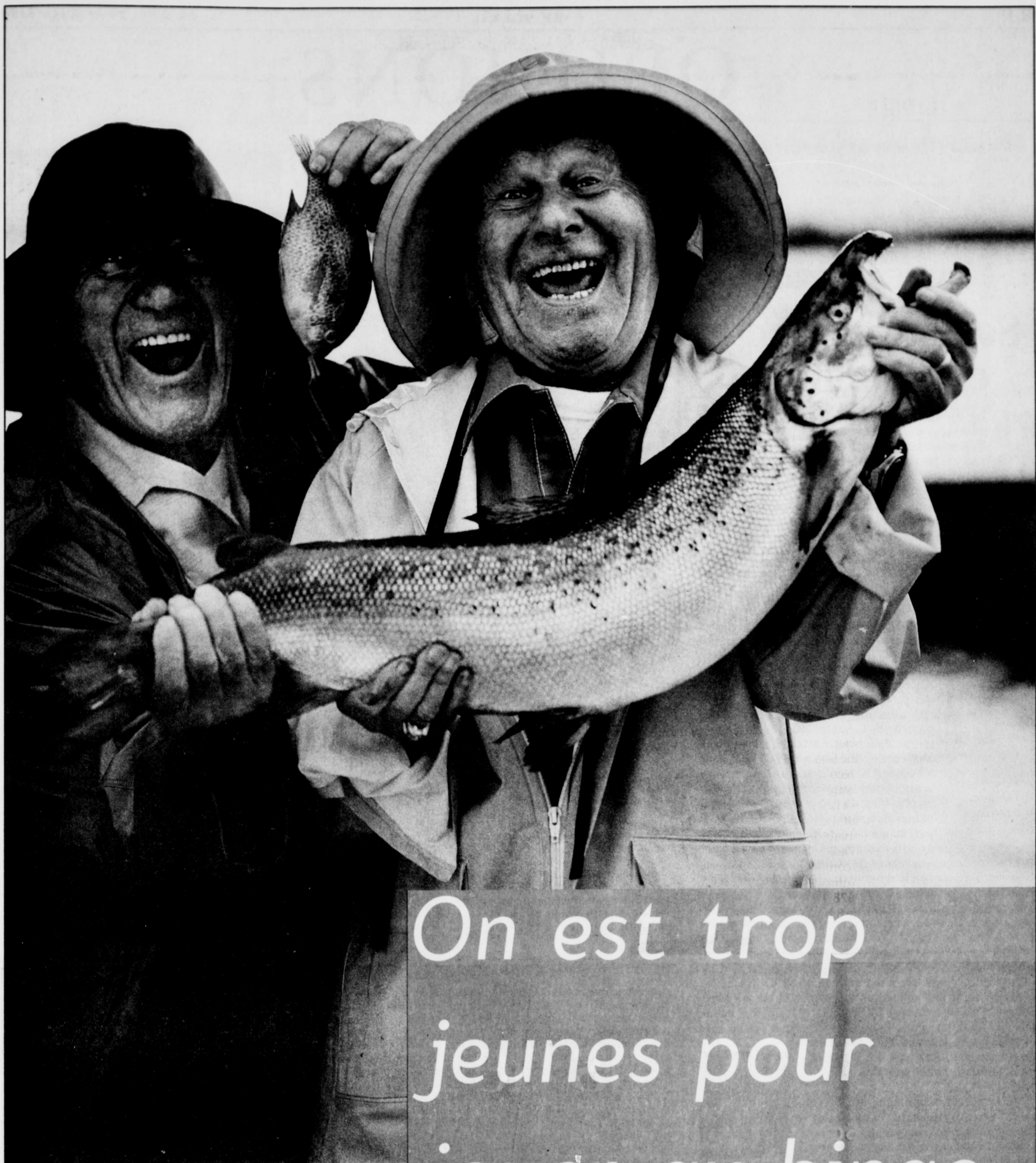
Monnaies

Table listing exchange rates for various currencies.

Bourse américaine

Table listing major US stock market indices and their performance.

Large advertisement for Pirelli tires featuring the slogan 'Les mordus de la maîtrise' and images of tires. Includes contact information for various dealerships.



On est trop jeunes pour jouer au bingo.

■ Les années 2000 vont voir l'arrivée d'une nouvelle génération de retraités plus en forme que jamais. La vie est de plus en plus longue et les clubs de centenaires vont se multiplier. Serez-vous prêts pour ce 4^e âge ?

Partez à la pêche au haut rendement avec les Fonds spécialisés internationaux Talvest. Des fonds pour profiter aujourd'hui des meilleures opportunités de performance de demain. De plus, par le biais de la maison mère de Talvest - TAL Gestion globale d'actifs - vous profiterez de l'expertise de l'une des plus importantes sociétés de gestion de placements au Canada, avec plus de 50 milliards \$ d'actifs.

Parlez des Fonds spécialisés internationaux Talvest à votre conseiller financier ou appelez-nous au 1 800 268-0081.

La vie est longue. Profitez-en.



Fonds d'investissement

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président et Éditeur GILBERT LACASSE

Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE

Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON

Directeur de l'information MICHEL SAMSON

EDITORIAL

Société distincte et... enfumée

Bien sûr qu'il faut une période de transition pour la mise en application de nouvelles lois sur le tabac! Tout le monde sait ça depuis une éternité. Mais le plus grand mensonge de la semaine, c'est quand le gouvernement du Québec se comporte comme s'il l'avait ignoré jusqu'à tout récemment.

C'est ce qu'a fait mardi le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, Gilles Baril, en annonçant que la Loi sur le tabac entrera en vigueur comme prévu le 17 décembre, mais qu'elle n'aura pas de dents avant six mois, peut-être même un an, parce qu'il faut donner aux gens le temps de s'y adapter!

En quelques mots, le ministre a coupé les jambes aux institutions et entreprises qui avaient pris le gouvernement au sérieux et se préparaient à mettre de l'avant de nouvelles mesures visant à contrer le tabagisme. Quel appui auront-elles le 17 décembre au matin, en prétextant la loi pour bannir la cigarette dans leurs locaux? Le gouvernement les a-laisé tomber.

Il y aura cinq ans, en novembre, que le ministre de la Santé, Jean Rochon, a promis de légiférer sur le tabac. Il promettait alors de déposer son projet de loi le mois suivant. Il a fallu attendre quatre ans, jusqu'en juin 1998. Et voilà qu'un an et demi plus tard, on découvre qu'il faut encore plus de temps... Belle hypocrisie de la part du ministre Baril, qui a lui-même été un adversaire de cette loi dès le début.

«Les producteurs de tabac sont concentrés à 80% dans la circonscription et celle du ministre Guy Chevrette. C'est 70 millions \$ en retombées économiques dans la région de Lanaudière», déclarait M. Baril à notre collègue Michel Corbeil, en mai 1998, à l'occasion d'une mise en garde contre des lois trop sévères. Et c'est à lui qu'on a confié le mandat de faire appliquer la nouvelle loi. Le renard dans le poulailler!

En réalité, le gouvernement au complet s'est trainé les pieds depuis le tout début dans ce dossier. Les inspecteurs chargés de vérifier le respect de la nouvelle loi ne sont pas formés; l'industrie attend toujours les normes qui seront exigées pour la mise en place de fumeurs en entreprises; il n'y a pas eu de campagne d'information auprès de la population.

Tout ça avec la complicité de la FTQ, qui tient aux cotisations de ses 1500 membres employés des compagnies de tabac, et du patronat qui a peur du changement.

Le Québec, société distincte? Cela ne fait plus aucun doute. Champions canadiens du tabagisme avec 35% de fumeurs, champions canadiens des cancers mortels avec 225,4 par 100 000 habitants. Et plus près de nos parlementaires, dans la capitale «nationale», nous sommes les champions canadiens de la vente de cigarettes aux mineurs, nous apprenait LE SOLEIL en juin dernier.

Hier encore, les porte-parole gouvernementaux se drapaient dans des beaux mots comme la sensibilisation et l'éducation pour excuser notre retard. Et le ministre Bernard Landry évoquait la possibilité d'une hausse modérée des taxes sur le tabac.

Pourtant, samedi dernier, le journaliste André Pratte, de *La Pesse*, nous apprenait qu'une étude exhaustive faite par des économistes de l'Université du Maryland a démontré que l'interdiction de fumer au travail fait diminuer le tabagisme autant qu'une hausse de taxes de 400%! On comprend pourquoi le lobby du tabac a fait reculer le gouvernement.

Question: comment se fait-il que l'Ontario ait réussi, il y a déjà longtemps, à légiférer en ce domaine? Volonté politique peut-être?



Gilbert Lavoie

GLavoie@lesoleil.com

Québec s'est trainé les pieds depuis le tout début

DES MICMACS S'APPROPRIENT LA FORÊT PUBLIQUE...



CHRONIQUE POLITIQUE

Une étude qui tombe pile

Le Conseil de la langue française (CLF) semble toujours avoir sous la main une étude pour démontrer que la situation du français s'améliore ou se détériore, selon le besoin du moment.

Encore faut-il que le besoin ne change pas trop vite. En août dernier, le CLF s'est retrouvé au centre d'une controverse quand il a dévoilé un nouvel «indice synthétique de langue d'usage public» — le SLUP — auquel plusieurs ont reproché de donner une image fausement sécurisante de la situation du français.

La commande avait été passée par le gouvernement Bouchard en 1996, mais la conjoncture avait bien changé depuis. À défaut de tenir un référendum, le premier ministre avait décidé de se porter au secours du français. Les bonnes nouvelles n'étaient donc plus de mise.

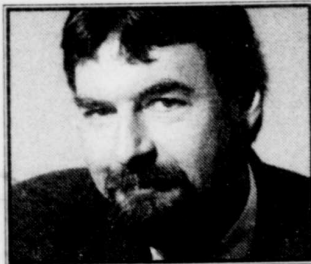
Cette fois-ci, le timing est parfait. Moins d'une semaine après qu'un juge de la Cour du Québec ait statué que l'obligation d'accorder une «nette prédominance» au français dans l'affichage commercial contrevient aux chartes canadienne et québécoise des droits, le CLF vient de récidiver avec une nouvelle étude, passablement plus inquiétante que la précédente, notamment en ce qui concerne l'île de Montréal.

En réalité, on aurait pu la rendre publique il y a un mois. Le problème est que son auteur, le démographe Marc Termote, attaché à l'INRS, en avait réservé la primeur au conseil national du PQ, qui s'est réuni à Drummondville à la fin de septembre.

Il était déjà assez gênant pour le CLF de voir un chercheur auquel il fait régulièrement appel à la tribune d'une assemblée partisane.

Pour éviter d'être franchement accusé de collusion avec le PQ, le CLF a donc décidé de différer la publication officielle de son étude. N'empêche qu'elle tombe pile.

S'appuyant sur le jugement rendu par la Cour suprême en 1988, le gouvernement Bouchard a refusé de plaider la fragilité du français devant la Cour du Québec et il a perdu.



Michel David

MDavid@lesoleil.com

Il pourrait toutefois se raviser dans le cas des six autres causes à venir sur la question de l'affichage. Si oui, il trouvera dans l'étude du CLF tous les arguments dont il aura besoin.

Le constat est sans appel: quoi qu'on fasse, la minorisation des francophones est inéluctable sur l'île de Montréal. Ce sera chose faite d'ici 15 à 20 ans.

Les démographes se disent incapables d'établir un seuil en deçà duquel la proportion de francophones deviendrait insuffisante pour maintenir le statut du français comme langue d'usage public.

Une chose est cependant certaine: à mesure que le nombre de francophones va diminuer, le Québec devra miser de plus en plus sur les allophones pour maintenir, sinon renforcer ce statut.

Alors qu'ils représentent aujourd'hui 55,6% de la population montréalaise, les francophones ne seront plus que pour 45,4% en 2041, par rapport à 19,8% d'allophones et 34,8% d'allophones, estime Marc Termote.

Dans ces conditions, on peut très bien plaider la nécessité d'indiquer clairement, au moyen de l'affichage, que le français est «nettement prédominant» dans la société québécoise.

Malgré tous les efforts de francisation entrepris depuis 20 ans, seulement 21% des immigrants «d'influence non latine» adoptent le français comme langue d'usage public, alors que 80% des immigrants «d'influence latine» l'utilisent.

L'étude du CLF est catégorique: il faut «agir sur la répartition des futurs immigrants». Simplement pour faire aug-

menter de 2% la fréquence d'utilisation du français à Montréal, il faudrait que 87% de tous les allophones qui s'y installeront d'ici 2021 soient «d'influence latine», par rapport à 59% en 1997.

L'intégration à la majorité francophone serait évidemment plus facile si les nouveaux arrivants se dispersaient sur l'ensemble du territoire, mais il ne faut pas rêver en couleurs: leur concentration à Montréal ne fera que s'amplifier au cours des prochaines années.

Dans l'état actuel des pouvoirs dont le Québec dispose en matière d'immigration, cet objectif est tout simplement impossible à atteindre. À force de présenter les accords Cullen-Couture de 1978, renouvelés par le gouvernement Bouchard en 1991, comme le modèle des arrangements qui ont été consentis au Québec pour tenir compte de sa spécificité, on a fini par oublier que près de la moitié des immigrants sont toujours sélectionnés par le gouvernement fédéral. Il s'agit essentiellement de demandeurs d'asile ou de gens qui bénéficient du programme de réunification des familles.

Dans un cas comme dans l'autre, la connaissance du français n'est évidemment pas un critère déterminant.

Sur les 29 000 immigrants qui sont arrivés au Québec en 1997, 16 000 ne connaissaient que l'anglais et une troisième langue. Sur les 15 000 sélectionnés par les services d'immigration du Québec, 9500 connaissaient le français, alors que sur les 14 000 sélectionnés par les services fédéraux, le chiffre était de 3000.

Autrement dit, même si la totalité des immigrants choisis par le Québec «d'influence latine» ou carrément francophones, ce qui est totalement irréaliste, on serait encore loin de la barre fixée par le CLF.

L'idéal serait évidemment de récupérer la totalité des pouvoirs en matière de sélection des immigrants, mais il est difficile d'imaginer que le gouvernement fédéral puisse un jour renoncer à cet attribut de la souveraineté canadienne.

Le Québec devra miser de plus en plus sur les allophones

CARREFOUR DES LECTEURS

L'avenir d'Emploi Québec

On envisage de modifier la fonction d'Emploi Québec pour l'ajuster étroitement au marché du travail. Conséquemment, terminés les «vagues» objectifs sociaux tels le rattrapage scolaire, la réinsertion des décrocheurs, l'assistance bénévole à des organismes, l'octroi de ressources subsidiaires aux moins nantis, etc. À vrai dire, on semble vouloir réduire l'organisme parapublic à une simple courroie de transmission des demandes des employeurs. Emploi Québec reviendrait ainsi à sa fonction économique traditionnelle de bureau de placement, bien qu'avec des moyens techniques plus élaborés: banques électroniques d'emplois, assistance à la

confection de CV et de lettres de présentation, fax, etc. On devine bien qu'une certaine clientèle risque d'être condamnée à végéter à l'écart du marché du travail. Cette large clientèle d'assistés sociaux aurait tout droit, cependant, de demander pourquoi les diminutions de prestation effectuées lors de la réforme ne leur sont pas remises sous forme de services, maintenant que le déficit zéro a été atteint. Au-delà de toute considération humanitaire à l'égard du bas niveau des prestations, l'aspect politique du problème apparaît finalement évident: la mise à l'écart socio-économique d'un groupe important de la société risque de faire sauter la marmite sociale...
Martin Lebel
Beauport

La perte d'un bâtisseur

La semaine dernière, Pohénégamook Santé Plein Air perdait l'un de ses bâtisseurs. Son nom était Elzéar Siros. Avec lui s'éteint une page d'histoire importante. Mais une part de lui reste bien vivante. Il a construit les chalets de bois rond qui symbolisent à leur façon la chaleur de ce grand personnage. Si vous avez passé le chemin Guérette, on peut apercevoir ses monstres de bois, il leur vouait une fidélité bien ressentie, car il avait vu la Bête comme il l'appelait si bien. Il l'avait aperçue en faisant de la drave et, fort de son expérience, il prenait un malin plaisir plusieurs années plus tard à nous dire: «Envoyez les jeunes, essayez-vous». Il avait coupé et placé un billot de bois sur le lac.

Alors que, de ses 60 ans, il sautait sur le billot, nous, tour à tour on se retrouvait bien sûr dans le lac. Elzéar, tu étais un conteur exceptionnel, tous les clients qui t'ont côtoyé se souviennent encore de toi. Tu faisais danser tes petits bonshommes de bois bien sûr «gossés» de tes mains. Joueur de tours incontestable, tu envoyais chercher par des gens la rouleuse à sleeping, tu les empêchais de manger des framboises car supposément quelqu'un avait acheté la récolte. Combien de personnes ont amené savon et serviette au lac Garnouille car selon eux, un monsieur leur avait dit qu'il y avait là une salle de bain tout confort alors que ce n'était qu'un vieux camp en bois rond. Sans oublier les traces de toutes sortes de bêtes sorties dont on ne sait où, qui apparaissaient sur les perrons, mais quand

on suivait les traces et qu'arrivé à un arbre les traces passaient de chaque côté de celui-ci, on t'entendait rire.

Avec ton départ c'est une page d'histoire importante et si riche qui part avec toi que je ne pouvais laisser ton départ inconnu, car après avoir lu cette lettre plusieurs se diront que ça devait être quelque chose d'avoir la chance de rencontrer une personne comme toi. Tu t'éteins à 85 ans et même dans tes derniers moments, tu disais que tes plus belles années de ta vie ont été à la Base. Dis-toi bien que dans le temps où tu étais parmi nous, tu as su rendre nos années belles. Merci à toi et repose-toi maintenant, ne t'en fais pas, on se chargera de te faire connaître. Salut Elzéar!
Lynn Cassista
Pohénégamook

LE MONDE

EN BREF

CUBA

Gouverneur US
reçu par Castro

Le président cubain Fidel Castro a reçu mardi soir pendant plus de six heures le gouverneur américain de l'Illinois, le républicain George Ryan, a-t-on appris hier auprès de la délégation américaine. Fidel Castro s'est entretenu avec George Ryan, premier gouverneur américain à se rendre à Cuba depuis 40 ans, à partir de 18h30 et jusqu'à près minuit. Cette rencontre entre le président cubain et M. Ryan n'était pas exclue, mais n'avait pas été officiellement prévue. Lors de ces entretiens, Fidel Castro a notamment autorisé un enfant cubain de 7 ans, qui souffre d'hypertension, à partir hier dans l'avion du gouverneur afin d'aller se faire soigner aux États-Unis. M. Ryan est arrivé samedi dans l'île pour une visite de cinq jours, à la tête d'une importante délégation d'hommes d'affaires et avec l'autorisation du gouvernement américain. (AFP)

IRAN

Khatami en France

Le président réformateur iranien Mohammad Khatami a indiqué hier soir qu'il avait eu « des entretiens fructueux » avec le chef de l'État français Jacques Chirac, à l'issue de la première journée de sa visite à Paris. La visite de M. Khatami — la première d'un président iranien en France depuis la révolution islamique de 1979 — a été marquée par deux manifestations. La première organisée par un mouvement d'opposition iranien et l'autre en faveur de la libération des 13 Juifs iraniens accusés d'espionnage en faveur d'Israël. De strictes mesures de sécurité ont été mises en place hier dans la capitale française où plus de 2000 personnes, majoritairement des Iraniens, ont manifesté sans incident, à l'appel du Conseil national de la résistance iranienne (CNRI, principal mouvement d'opposition armée au régime de Téhéran) en banlieue parisienne. Ce mouvement espérait une mobilisation plus grande, mais en a été empêché par la décision de Paris de restaurer provisoirement le contrôle à ses frontières interdisant ainsi l'entrée en France des Iraniens désireux de se joindre à la manifestation. (AFP)

ULSTER

Ultime négociation

Le médiateur américain George Mitchell menait hier à Belfast un ultime tour de table avec les partis politiques auxquels il a accordé un délai de grâce, dans l'espoir qu'ils lèvent enfin les obstacles à la mise en œuvre de l'accord de paix en Irlande du Nord. « Il y a du mouvement, pas de doute à ce sujet, mais sera-t-il suffisant pour que les choses avancent ? » s'interrogeait hier le leader catholique modéré Seamus Mallon, selon lequel « on connaîtra la réponse cette semaine ». De fait, selon une source haut placée proche des négociations, le médiateur américain mettrait un terme ce week-end à ses efforts de relance de l'accord de paix, quel qu'en soit le résultat. Mais George Mitchell, soucieux de ne pas paraître désespérer de la situation, a de son côté nié l'existence d'une date limite. Protestants et catholiques ont poursuivi d'intenses négociations depuis le week-end et réussi à instaurer un climat de dialogue. (AFP)

L'Arménie perd son
«homme fort»DOMINIQUE FERRANDINI
Agence France-Presse

■ PARIS. — Vazgen Sarkissian (40 ans), qui a été assassiné hier lors d'une attaque au parlement arménien, s'était progressivement imposé au cours des six dernières années comme l'homme fort de l'Arménie, petite république sud-caucasienne enclavée entre la Géorgie, la Turquie, l'Iran et l'Azerbaïdjan.

L'ascension de cet ancien professeur d'éducation physique, devenu par la suite journaliste, d'aspect massif et à l'allure de « gardien de la révolution » iranien, avait débuté en 1990 en pleine guerre du Haut-Karabakh, région montagneuse peuplée majoritairement d'Arméniens chrétiens de souche, mais attribuée en 1921 par Staline à l'Azerbaïdjan musulman turcophone.

Au départ chef d'un détachement de partisans arméniens, il avait pris en main la commission de la défense du Parlement d'Arménie et avait été chargé de coordonner auprès du gouvernement les activités militaires au Karabakh.

Nommé en 1991 ministre de la Défense par le président Levon Ter Petrossian, alors que les Arméniens indé-

pendantistes du Karabakh venaient d'enregistrer une série d'échecs cinglants face aux Azerbaïdjanais sur le front, il avait fait montre d'un talent d'organisateur incontestable et redressé une situation que beaucoup considéraient comme désespérée.

En semi-disgrâce, il avait été nommé en 1992 gouverneur du sud de l'Arménie, région frontalière de l'Azerbaïdjan, en face du Karabakh.

Son éclipsé devait être limitée dans le temps puisqu'en 1993, il devenait ministre d'État, avant de retrouver la Défense en 1995. À l'automne 1996, Sarkissian avait fait donner les chars

de l'armée à Erevan pour mater les manifestations de l'opposition qui accusait le gouvernement de fraude à la suite de la réélection controversée de Levon Ter Petrossian.

C'est pourtant lui qui devait contraindre à la démission en février 1997 Ter Petrossian, soupçonné par les éléments les plus nationalistes de son régime de préparer un compromis avec Bakou sur la question du Karabakh.

QUERELLE POLITIQUE

Patron incontesté de l'armée, Sarkissian avait tissé autour de lui des réseaux constitués d'anciens combattants du Karabakh, rassemblés au sein du Yerkrpah (« défenseurs de la patrie »), dont l'influence politique et économique n'avait cessé de croître dans le pays au cours des dernières années.

En mai 1999, le Yerkrpah, allié aux partisans de l'ancien dirigeant communiste Karen Demirchian, avait remporté haut la main les élections législatives.

Vazgen Sarkissian avait accepté le 11 juin, après beaucoup d'hésitations, la charge de premier ministre dans un

contexte économique particulièrement difficile pour un pays largement dépendant des aides internationales. Il avait dû mettre une sourdine à ses critiques contre les mesures d'austérité recommandées par les bailleurs internationaux, qui avaient pourtant rythmé la campagne des législatives.

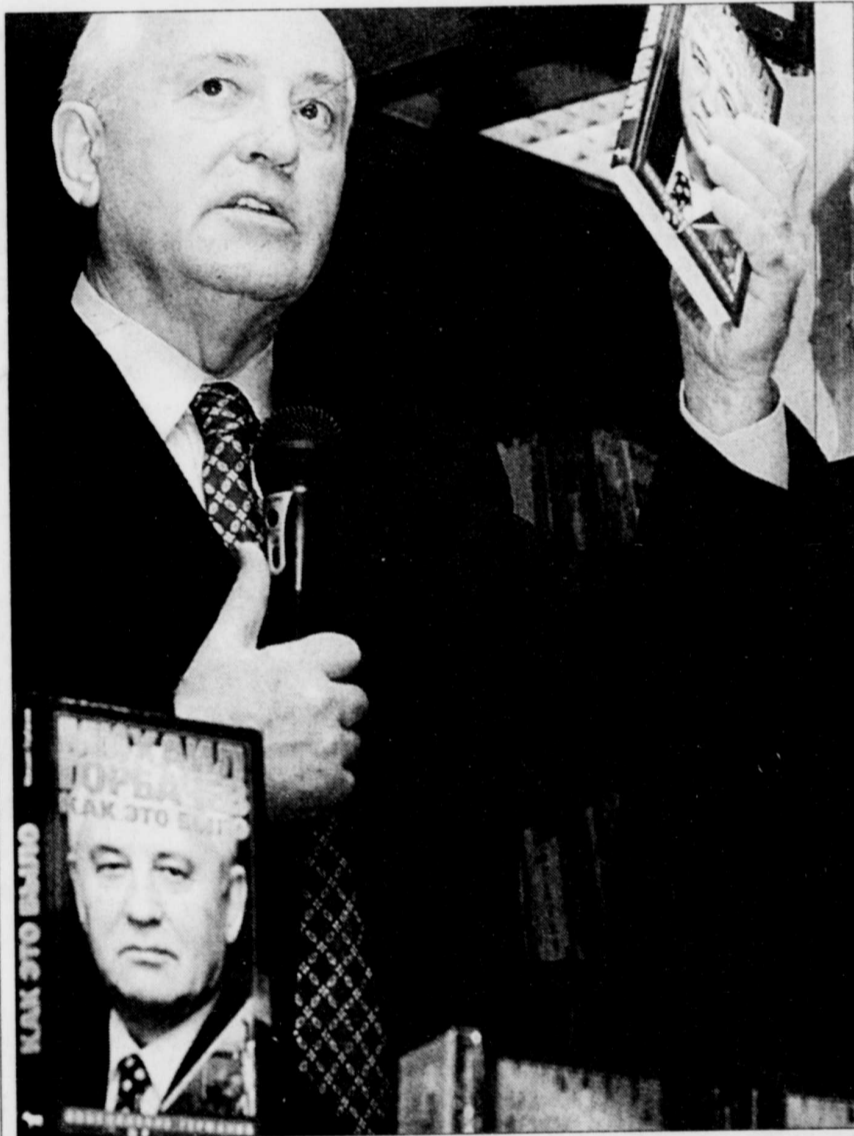
Russophile, Sarkissian avait tissé des liens étroits avec le ministre de la Défense de Russie Andreï Gratchev, depuis limogé, qu'il rencontrait fréquemment. Les changements au sommet à Moscou n'avaient pourtant pas altéré les relations privilégiées qu'il y entretenait.

Sur le plan intérieur, ses relations s'étaient tendues avec le clan des « Karabakhtsis » (Arméniens du Karabakh), particulièrement le président de la république d'Arménie Robert Kotcharian et l'ancien ministre de l'Intérieur Samvel Babayan. En privé, Sarkissian ne se privait pas de les accuser de vouloir « mettre la main » sur le pays.

Vazgen Sarkissian avait multiplié ces dernières semaines les attaques contre la corruption et les phénomènes mafieux qui gangrènent l'économie et la politique arménienne.

Une tuerie
liée à la
crise au
Nagorny-
Karabakh

Gorbatchev en librairie



L'ex-président soviétique Mikhaïl Gorbatchev a présenté hier à Moscou son nouveau livre consacré au 10^e anniversaire de la chute du Mur de Berlin. « Comment cela s'est passé » et tiré dans un premier temps à 15000 exemplaires. « Déjà début mars 1985, nous avons dit à nos camarades du Pacte de Varsovie que dorénavant nous ne mèlerons plus de ce qui se passerait dans leurs pays et que ce serait notre nouvelle politique », a raconté l'ex-numéro un soviétique.

ÉLECTION 2000

Les débats télévisés
débutent aux É.-U.Gore et Bradley lorgnent les
électeurs du New Hampshire

HANOVER, New Hampshire — Les deux rivaux pour l'investiture du parti démocrate lors de la présidentielle de l'an 2000 aux États-Unis, Al Gore et Bill Bradley, ont souligné, hier lors du premier débat télévisé à l'échelle nationale, leurs différences sur l'assurance-santé et le financement des campagnes électorales.

Lors de cette rencontre, l'ancien sénateur et ex-star de basketball Bill Bradley a indiqué qu'il défendait une couverture santé pour un montant de 50 à 65 milliards \$ par an, financé par l'excédent budgétaire américain attendu sur la période 2000-2015.

Le vice-président Al Gore a pour sa part déclaré que son projet était d'offrir une assurance-maladie à tous les enfants et à 90% des Américains, mais que cela ne coûterait que 146 milliards \$ sur dix ans.

Critiquant le projet de Bradley, il a déclaré que l'excédent budgétaire était nécessaire pour alimenter un programme d'assurance médicale pour les retraités, le *Medicare*.

M. Bradley a été applaudi pour ses remarques sur la réforme des finances publiques, un « impératif », selon lui.

« Je mettrais toute mon énergie pour une réforme substantielle des campagnes électorales et éliminer l'influence de l'argent de notre système politique », a de son côté promis Al Gore pour le cas où il serait élu prési-

dent des États-Unis l'an prochain.

Le lieu choisi pour ce débat, fut l'université de Dartmouth, à Hanover, au New Hampshire, fondée en 1769, l'une des plus anciennes des États-Unis.

Au New Hampshire, se tiennent traditionnellement le 1^{er} février les premières « primaires ».

Ce coup d'envoi doit être suivi par six autres débats similaires dans les trois prochains mois, avant le début de la « saison des primaires ».

Bill Bradley, l'ancienne star de l'équipe de basketball des Knicks de New York, et Al Gore, le vice-président des États-Unis, ont une belle carrière politique derrière eux.

Le basketteur, né le 31 mars 1948 et dont c'est la première candidature à la présidentielle, est devenu sénateur du New Jersey de 1977 à 1996. Al Gore, né le 4 mai 1946, est vice-président depuis 1993. Il a été représentant du Tennessee de 1977 à 1984, puis sénateur de 1984 à 1992.

Au plan national, Al Gore a repris une avance significative sur Bill Bradley au sein de l'électorat démocrate (49% contre 26%), selon un sondage publié cette semaine par *Newsweek*.

Mais M. Bradley a réussi à inquiéter son rival dans le New Hampshire, le forçant à lancer récemment une contre-offensive auprès des habitants de cet État charnière, avec l'aide notamment de sa femme Tipper.

Campagne
pour les
primaires
bel et bien
commencée

ISRAËL

Du sang à la «Une» dans la guerre des quotidiens

JO STRICH

Agence France-Presse

JÉRUSALEM — La guerre des grands quotidiens israéliens a franchi une nouvelle étape hier, avec la publication de soupçons pesant sur un magnat de la presse qui aurait voulu faire tuer deux de ses concurrents.

Selon les soupçons pesant sur lui, le patron de *Maariv*, le deuxième quotidien du pays, Ofer Nimrodi, aurait projeté une tentative d'assassinat de MM. Arnon Moses et Amos Shoken, les directeurs de publication des quotidiens *Yediot Aharonot* et *Haaretz*, ainsi que d'un détective privé, Yaacov Tzur, qui aurait retourné sa veste pour témoigner contre lui dans une affaire d'écoutes illégales.

Durant ces derniers mois, les rumeurs à ce sujet se sont faites de plus

en plus persistantes jusqu'à ce que le tribunal de district de Tel-Aviv ait autorisé la publication la semaine dernière du soupçon de projet de meurtre et hier celle de l'identité des personnes visées.

L'affaire Nimrodi captive les Israéliens depuis le milieu des années 90. Le jeune nouveau venu dans la presse locale était impliqué jusqu'au cou dans l'affaire des écoutes perpétrées dans les locaux du quotidien rival, *Yediot Aharonot*.

Reconnu coupable, il a été condamné à huit mois de prison ferme, pour être libéré plus tôt cette année.

Mais peu après sa libération, il était

à nouveau l'objet de la nouvelle enquête, à la suite de révélations du détective privé Raphy Friedan auquel il a commandité en 1994 les écoutes illégales. Ce dernier a été condamné à quatre ans de prison ferme et trois ans avec sursis pour son rôle dans cette affaire.

CHUTE LIBRE

Fondé en 1948, le *Yediot Aharonot* est à ce jour la plus grande publication israélienne, jalosée par le *Maariv* qui n'est jamais arrivé à faire peser la moindre menace sur son empire.

En chute libre à la fin des années 80, le *Maariv* a repris du poil de la bête au début des années 90 lorsqu'il a été racheté par le magnat de la presse britannique Robert Maxwell, et, après le décès de celui-ci, par le millionnaire israélien Yaacov Nimrodi, qui en a fait

cadeau à son fils, Ofer.

Sous sa direction, le journal a tout essayé pour combler son retard, et, à l'inverse, le rival, qui appartient également à une grande famille, les Moses, n'a pas lésiné sur les moyens pour préserver son statut.

Les Israéliens étaient depuis des années captivés par l'affaire Nimrodi. Aujourd'hui, ils se passionnent carrément pour ce fait divers hors norme qui jette une lumière crue sur l'âpreté du combat que se livrent les groupes de presse israéliens.

« L'affaire Nimrodi » est désormais en tête de tous les bulletins d'information, à la « Une » de tous les journaux, et sur toutes les lèvres.

Comme pour donner encore un peu plus de piquant à cette affaire digne d'un feuilleton télévisé américain, la presse a annoncé hier un autre fait lié

à l'affaire et qui était sous censure jusqu'ici : l'arrestation de trois hauts officiers de police, deux à la retraite et un en exercice, soupçonnés d'avoir fourni des informations à Nimrodi sur le déroulement de l'enquête contre lui.

L'avocat de M. Nimrodi a démenti que son client ait eu des contacts avec ces trois policiers ni qu'il leur eut versé des pots-de-vin. « Il n'a reçu aucune information sur l'enquête d'aucun officier de police en exercice ou à la retraite », a-t-il dit au *Maariv*.

À propos des accusations de tentatives de meurtres, M. Avi Yitzhak les a qualifiées d'« imaginaires et fantaisistes ». « Raphi Friedan et ses acolytes ont longtemps essayé de faire chanter Ofer Nimrodi. Ayant échoué, ils ont mis leurs menaces à exécution en portant des accusations mensongères », a-t-il dit hier à la radio.

Un magnat
de presse
aurait voulu
faire
assassiner
ses rivaux

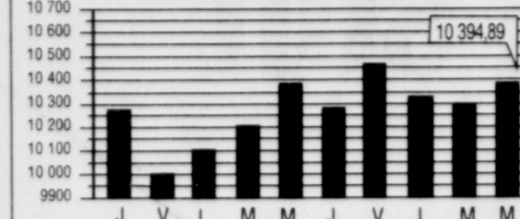
LE MARCHÉ BORSIER

New York

DOW JONES

Indice des valeurs industrielles: 10 394,89 en hausse de 92,76. Volume des transactions: 894,4 millions d'actions. Titres en hausse: 1739. En baisse: 1311. Inchangés: 506.

Tendances des 10 derniers jours



Ventes Titres Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

Table with columns for stock symbols and their corresponding market data (sales, high, low, close, change).

A et B

Table listing various stock symbols and their market performance metrics.

C

Table listing various stock symbols and their market performance metrics.

Genint 15741 51.06 50.00 50.02+0.12

Table listing various stock symbols and their market performance metrics.

H à J

Table listing various stock symbols and their market performance metrics.

D à F

Table listing various stock symbols and their market performance metrics.

G

Table listing various stock symbols and their market performance metrics.

K à M

Table listing various stock symbols and their market performance metrics.

N à Q

Table listing various stock symbols and their market performance metrics.

R à S

Table listing various stock symbols and their market performance metrics.

Lowes 12 15089 57.87 49.87 50.31+0.31

Table listing various stock symbols and their market performance metrics.

T à Z

Table listing various stock symbols and their market performance metrics.

Alto 576 38 91 25 90.00 91.25+0.26

Table listing various stock symbols and their market performance metrics.

Alto 576 38 91 25 90.00 91.25+0.26

Table listing various stock symbols and their market performance metrics.

Alto 576 38 91 25 90.00 91.25+0.26

Table listing various stock symbols and their market performance metrics.

Alto 576 38 91 25 90.00 91.25+0.26

Table listing various stock symbols and their market performance metrics.

Alto 576 38 91 25 90.00 91.25+0.26

Table listing various stock symbols and their market performance metrics.

Obligations

TORONTO (PC) — Les cours étaient en hausse dans une séance modérée. Hier, au marché canadien des obligations. Les obligations à terme de deux ans prenant 0.005 à 98.535; celles à terme de 10 ans gagnant 0.475 à 94.535; celles à long terme avançant de 0.845 à 92.855. Le rendement des obligations canadiennes à 8% échéant le 3/1/2003 s'établit à 6.29%. L'argent au jour le jour est disponible à 4.60%. Ces données ont été fournies par RBC Dominion Securities.

Prix Rend. Chang.

Table showing bond prices, yields, and changes for various maturities and types.

PROVINCES

Table showing provincial market data for various regions.

Fonds communs de placement

SUITE DE LA PAGE B 7

Large table listing various mutual funds with their names, categories, and performance metrics.

COMMENCEZ À PAYER EN AVRIL

UNE VISION SPECTACULAIRE 2000*

Advertisement for Hitachi UltraVision SBX televisions. Features a large image of a television set and descriptive text about its features like 53-inch screen, 2000 lines resolution, and various picture modes.

Advertisement for Hitachi 50CX29B, 50GX49B, and 50GX99B televisions. Features images of the televisions and detailed descriptions of their specifications and pricing.

Bourses d'Asie

TOKYO (AP) — À la bourse de Tokyo, hier, l'indice Nikkei a chuté de 289,43 points à 17 382,36.

Métaux

LONDRES (AP) — Les prix des métaux à la clôture, hier en dollars US par tonne. Cuivre, 1709,5-1710,5; plomb, 491,5-492,5; zinc, 1211-1222; aluminium, 1447,5-1448,5; nickel, 7560-7570.

Pétrole

NEW YORK (AP) — Au marché new-yorkais du pétrole, hier, le baril de brut léger saoudien se vendait à 20,25 dollars US, en baisse de 0,16; celui de la mer du Nord était offert à 22,25 dollars US, en baisse de 0,14; le West Texas Intermediate était à 22,95 dollars US, en baisse de 0,25.

HITACHI

UNE TOUTE NOUVELLE VISION

AMEUBLEMENTS ÉLECTRONIQUES

LIVRAISON ET SERVICE GRATUITS DE LA GRANDEUR DE LA PROVINCE

LEVIS BEAUPORT LES SAULES TROIS-RIVIÈRES POINTE-AU-PÈRE CHICOUTIMI RIVIÈRE-DU-LOUP SAINT-GEORGES-DE-BEAUCE